



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, (info Tramway), 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h15.

Etaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO **Avanne-Aveney :** M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 0.2), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au 7.3), M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny Gerdil-DJAOUAT (à partir du 1.1.2), M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Marie GIRERD, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 8.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 7.4), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 1.1.7), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du 1.1.6), Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du 7.5), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN **Boussières :** M. Roland DEMESMAY **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Busy :** M. Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.2) **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du 7.4), M. Raymond REYLE (jusqu'au 9.4) **Champagny :** M. Claude VOIDEY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chemaudin :** M. Bruno COSTANTINI **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME **Deluz :** M. Philippe SYLVAIN BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) **Ecole-Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Grandfontaine :** M. François LOPEZ, M. Laurent SANSEIGNE **La Vèze :** M. Jacques CURTY **Larnod :** Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux :** M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2), M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN (représenté par Mme Josette LANGUEBIEN) **Novillars :** M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 2.2) **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILLIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.4) **Routelle :** M. Claude SIMONIN **Saône :** Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH **Thoraise :** M. Jean-Michel MAY **Torpes :** M. Dominique GRUBER (jusqu'au 2.2) **Vaire-Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Mme Michèle DE WILDE (à partir du 1.1.2) **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.8) **Vorges-les-Pins :** M. Patrick VERDIER (représenté par Mme Maryse VIPREY)

Etaient absents : **Arguel :** M. André AVIS **Auxon-Dessus :** M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN **Besançon :** Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Noël FLEURY, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Zahira YASSIR-COUVAL **Beure :** M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Chalèze :** M. Christophe CURTY **Champoux :** M. Thierry CHATOT **Champvans-les-Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISSON **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crête :** M. Jean-Claude FORESTIER, M. Gérard GALLIOT **Gennes :** Mme Maryse MILLET **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Mamirolle :** M. Robert POURCELOT **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** M. Philippe BELUCHE **Pirey :** M. Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Michel FAIVRE **Roche-lez-Beaupré :** M. Jean-Pierre ISSARTEL

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD, T. BENETEAU (à partir du 7.4), P. BONTEMPS, Y.M. DAHOUI, F. FELLMANN, L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du 9.1), A. MENETRIER, C. MICHEL (à partir du 1.1.8), N. MOUNTASSIR (jusqu'au 1.1.5), E. PEQUIGNOT, J. ROSSELOT, J.C. ROY, J. SCHIRRER (jusqu'au 7.4), Z. YASSIR-COUVAL, B. ASTRIC, C. CURTY (à partir du 1.1.4), R. REYLE (à partir du 2.1), J.M. ROTH, G. GALLIOT, D. ROLET

Mandataires : N. BODIN, B. RONZI (à partir du 7.4), M. LOYAT, J.P. GOVIGNAUX, J. PANIER, J.F. GIRARD, C. DEVESA (à partir du 9.1), S. JOLY, S. WANLIN (à partir du 1.1.8), C. DEVESA (jusqu'au 1.1.5), C. VOIDEY, J.M. GIRERD, J.L. FOUSSERET, M.N. SCHOELLER (jusqu'au 7.4), B. CYPRIANI, R. DEMESMAY, S. COURBET (à partir du 1.1.4), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 2.1), A. POIGNAND, G. BAULIEU, J. LANGUEBIEN

Délibération n°2013/002253

Rapport n°10.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 mars 2013, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 5 septembre 2013 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

↳ R. 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation des procès-verbaux des séances de Bureau des 24/05/13 et 06/06/13

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé M. Jean-Pierre TAILLARD comme secrétaire de séance,
- a approuvé les procès-verbaux des séances de Bureau des 24 mai et 6 juin 2013.

Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

↳ R. 1.1.1 - Constitution d'une provision pour garantie d'emprunt

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la constitution d'une provision pour garantie d'emprunt de 147 608,67 € au titre de l'exercice 2013.

↳ R. 1.1.2 - Garanties d'emprunt - Compétence habitat (septembre 2013)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les deux demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat par Habitat 25 pour un montant total de 552 922,00 €.

↳ R. 1.1.3 - Convention de groupement de commandes - Acquisition de logiciels pour la dématérialisation des documents et de procédures administratives

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la CAGB, le Conseil Général du Doubs et le Conseil Régional de Franche-Comté pour l'acquisition de logiciels destinés à la dématérialisation des documents et des procédures administratives,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive de groupement de commandes correspondante.

↳ R. 1.1.4 - Convention constitutive de groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour la location de matériels événementiels

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour la location de matériels événementiels,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive de groupement de commandes correspondante.

↳ R. 1.1.5 - Attribution d'une subvention à l'association « Vaincre la mucoviscidose »

A l'unanimité, le Bureau a attribué une subvention de 300 € à l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

↳ R. 1.1.6 - Attribution d'une subvention à l'Amicale à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet

A l'unanimité, le Bureau a attribué une subvention de 1 000 € à l'Amicale à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet permettant la construction d'une stèle complémentaire au monument du rocher de Valmy.

↳ R. 1.1.7 - Remise gracieuse - Régie des aires d'accueil des gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la demande de remise gracieuse de décharge de responsabilité, émanant du régisseur.

Ressources humaines

↳ R. 1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement, dans le cadre des dispositions des articles 3-2 et 3-3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 :
 - d'un agent non titulaire sur le poste de Technicien Optimisation et Logistique à temps complet,
 - d'un agent non titulaire sur le poste de Technicien Sécurité Informatique à temps complet,
 - d'un agent non titulaire sur le poste de Responsable Assistance et Maintenance Informatique à temps complet,
 - d'un agent non titulaire sur le poste de Contrôleur Qualité à temps complet,
 - d'un agent non titulaire sur le poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps complet,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville

↳ R. 7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements (subventions < 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur 8 demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 48 044 €.

↳ R. 7.2 - Subventions aux associations intervenant auprès des gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution :

- d'une subvention de 4 000 €, au titre de l'année 2013, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil des gens du voyage,
- d'une subvention de 4 000 €, au titre de l'année 2013, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

↳ R. 7.7 - Convention constitutive de groupement de commandes entre la CAGB et la Ville de Besançon pour l'élaboration d'un Plan Stratégique Local Global

A l'unanimité, sous réserve du vote BP 2014 et du PPIF 2014-2018, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la CAGB et la Ville de Besançon pour la réalisation d'une étude intitulée « Elaboration d'un Plan Stratégique Local Global en vue du Contrat Urbain Global »,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive de groupement de commandes correspondante.

Commission n°03 : Economie, Emploi et Insertion

↳ R. 3.1 - Zone des Portes de Vesoul - Acquisition d'un bien 112 rue de Vesoul à Besançon

MM. DEMESMAY et GOVIGNAUX n'ont pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la rétrocession de l'EPF à la CAGB de la propriété située 112 rue de Vesoul à Besançon, cadastrée OR 127 et OR 79 pour un montant estimé à 282 173,35 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les actes et autres documents nécessaires à la rétrocession de ce bien.

↳ R. 3.2 - Zone des Portes de Vesoul - Acquisition d'un bien 5 chemin des Gravieres Blancs à Besançon

MM. DEMESMAY et GOVIGNAUX n'ont pas pris part vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la rétrocession de l'EPF à la CAGB de la propriété située 5 Chemin des Gravieres Blancs à Besançon, cadastrée OP 72 pour un montant estimé à 420 470,43 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les actes et autres documents nécessaires à la rétrocession de ce bien.

↳ R. 3.3 - Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne et Franche-Comté (PGL) - Participation financière à la journée du 2 octobre 2013

M. FOUSSERET n'a pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur le soutien de la CAGB sous forme d'une subvention à hauteur de 2 000 € aux « Rencontres dédiées à l'innovation sur le marché des Seniors » organisées par le PGI et qui se dérouleront le 2 octobre 2013.

↳ R. 3.4 - Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellence - Organisation d'un séminaire scientifique par l'Institut FEMTO-ST

MM. BODIN et FOUSSERET n'ont pas pris part au vote.

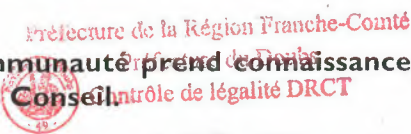
A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la participation financière, à hauteur de 4 000 € sous forme d'une subvention, de la CAGB à FEMTO-ST pour l'organisation d'un séminaire scientifique.

↳ R. 3.5 - Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellences - Aide à l'Incubateur de Franche-Comté pour la valorisation de projets innovants

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000 € en faveur de l'Incubateur d'Entreprises Innovantes,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de cette subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil



Reçu le - 7 OCT. 2013

Pour extrait conforme,

Le Président